



2026

MEMO **Déchets**

Votre guide des déchets



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Évitons le gaspillage, trions et valorisons.



Gletterens

s a i d e f



Informations **générales**



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**

Couches culottes

Dès le 1er janvier 2023, la Commune crédite sur la carte déchetterie le montant de **CHF 100.00 (HT) par année** pour tous les enfants âgés de moins de 3 ans au 1er janvier de chaque année. Il en va de même pour chaque personne qui a recours à des protections urinaires pour raison de santé et qui en fait la demande accompagnée d'un certificat médical.

Les couches culottes doivent être éliminées dans les sacs à ordures c'est-à-dire dans le compacteur des ordures ménagères.

Déchetterie communale

Horaires : voir page centrale
Route des Rappes - au coin du caravaning

Taxe de base et au poids

Taxe de base :

- CHF 45.00 / habitant dès le 01.01. de ses 19 ans
- CHF 50.00 / entreprise
- CHF 135.00 / non-résident

Taxe au poids :

CHF 1.00 / kg

Les cartes de déchetterie sont à retirer/recharger à l'Administration communale. Voir explications détaillées dans la page centrale.

Contact et infos

Administration communale de Gletterens
Place du Tilleul 1
1544 Gletterens
Tél.: 026 667 20 67
Mail: administration@gletterens.ch
www.gletterens.ch

Compacteur

Les sacs à ordures doivent être déposés dans la benne compacteuse de la déchetterie, max. par pesée

- 3 sacs de 35 litres
- 2 sacs de 60 litres
- 1 sac de 110 litres

Taxes pour déchets payants

- Appareils électriques..... CHF 10.00
- Pneu de voiture déjanté..... CHF 5.00
- Canapé..... CHF 10.00 la place
- Lit/matelas..... CHF 20.00 la place
- Tapis..... CHF 1.00 le m²
- Meubles CHF 10.00 à CHF 50.00
- Béton, DCMI par m³ CHF 80.00
- Peinture, par kg CHF 20.00
- Huile minérale..... CHF 3.00 le litre
- Batterie CHF 5.00
- Extincteurs CHF 150.00
- Bouteilles de gaz CHF 150.00
- Encombrants, par m³ CHF 30.00

Les prix peuvent être adaptés selon les conditions du marché. Les prix sont sujets à modification.

Pour toute information générale relative à la gestion des déchets, contactez la commune.





2026

Calendrier

Gletterens

Début des tournées : 17h00

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L						
M			1			1
M 1			2			2
J 2			3	1		3
V 3			4	2		4
S 4		1 Fête nationale	5	3		5
D 5		2	6	4	1 Toussaint	6
L 6		3	7	5	2	7
M 7		4	8	6	3	8 Immaculée Conception
M 8		5	9	7	4	9
J 9		6	10	8	5	10
V 10		7	11	9	6	11
S 11		8	12	10	7	12
D 12		9	13	11	8	13
L 13		10	14	12	9	14
M 14		11	15	13	10	15
M 15		12	16	14	11	16
J 16		13	17	15	12	17
V 17		14	18	16	13	18
S 18		15 Assomption	19	17	14	19
D 19		16	20	18	15	20
L 20		17	21	19	16	21
M 21		18	22	20	17	22
M 22		19	23	21	18	23
J 23		20	24	22	19	24
V 24		21	25	23	20	25 Noël
S 25		22	26	24	21	26 Saint Etienne
D 26		23	27	25	22	27
L 27		24	28	26	23	28
M 28		25	29	27	24	29
M 29		26	30	28	25	30
J 30		27		29	26	31
V 31		28		30	27	
S	29			31	28	
D	30				29	
L	31				30	
M						



Comment bien trier ?



Ordures ménagères payants
Dans la benne compacteuse. **En cas de panne** de la compacteuse, reprendre ses déchets avec soi. Il n'est pas permis de les déposer aux abords de la benne. La compacteuse est en libre service 24h/24h.



Aluminium
Admis : canettes de boissons, papier d'aluminium du ménage, barquette de nourriture pour chiens/chats, tubes alu (ex. moutarde)
Non admis : emballage mixte (ex. emballages chips)



Appareils électriques et électroniques payants
Admis : électroménager, bureautique et électronique
Non admis : panneaux solaires



Batteries d'autos payants
Selon liste de prix annexée



Déchets compostables ménagers
Admis : épluchures de légumes et de fruits, marc de café et thé, coquilles d'œufs
Non admis : restes nourriture cuite, litière de chat, crottes de chien, sacs d'aspirateur, couches, etc.



Branchage et souche payants
Admis : branches coupées (max. 10 cm de diam.). Souche payante selon taille : racine séparée du tronc, ni terre, ni cailloux
Non admis : cailloux, racines, haie, bûche, manche d'outils, etc.



Déchets encombrants combustibles
Ces déchets doivent être démontés dans la mesure du possible. Uniquement admis les encombrants qui ne passent pas dans un sac de 110L. Pas de métal. Pas de pièce en bois de plus de 2 mètres.



Déchets inertes (petites quantités)
Admis : céramique, porcelaine, terre cuite, vitres, verres à boissons, vases, saladiers.



Déchets spéciaux des ménages payants
Div. produits incl. la peinture à dispersion, solvants etc. Veuillez vous adresser au personnel de la déchetterie.
Non admis : extincteurs



Ferraille (objets métalliques)
Admis : objets métalliques et ferreux. Moteurs (vidés de l'essence et de l'huile) de motos, vélomoteurs, tondeuses à gazon
Non admis : bonbonnes à gaz, extincteurs



Gazon
A déposer dans la benne "déchets verts".



Huiles minérales et végétales
Admis : huiles minérales, végétales et moteur, essence (petites quantités).
Ne surtout pas jeter dans les toilettes ou l'évier : bouchent les canalisations et perturbent le fonctionnement de la STEP et nuisent à la qualité de l'eau.



Papier et carton
Admis : vieux papiers, cartons, journaux, magazines, etc.
Non admis : emballages souillés, briques de boisson diverses, classeurs, mouchoirs en papier, serviettes et nappes en papier.



Piles et accumulateurs
Admis : piles classiques (et lithium), rechargeables, boutons, accumulateurs.
Retirez les piles intégrées aux objets que vous jetez. **Ne jetez pas les piles dans les ordures ménagères**



PET
Admis : uniquement les bouteilles de boissons transparentes portant ce logo. Ecrasez les bouteilles.
Non admis : bouteilles d'huile, vinaigre, cosmétiques, nettoyage et lait en plastique blanc.



Flacons en plastique avec bouchon
Dans la benne des encombrants ou retour aux points de vente.



Pneus payants
Admis : pneus de voiture (déjantés), tracteur et vélo.
Non admis : jantes (=> fer)



Sagex
Admis : Sagex sans les scotchs et le papier d'emballage
Non admis : isolation périphérique (=>encombrants), chips de sagex (=>sac poubelle), plastique



Textiles et chaussures
Admis : Vêtements propres, en état. Chaussures idem, attachées par paire. Linge, literie, ceintures et sacs.
Non Admis : Restes et déchets de tissus, matelas, tapis, etc. patins, rollers, souliers de ski, etc.



Tubes lumineux (néon) / LED
Admis : toutes les ampoules led et tubes néons.
Non admis : ampoules ordinaires (dans le sac poubelle)



Vaisselle (porcelaine)
A déposer dans la benne à "inerte"



Verre
Admis : bouteilles en verre sans bouchons/capsules, vidées, rincées, accumulateurs.
Non admis : verres et vaisselle en verre, vitres, céramiques.



Verre plat
A déposer dans la benne à "inerte"



Capsules Nespresso (aluminium)
A déposer dans le conteneur. Celles en plastique sont à mettre dans un sac poubelle.

Les types de déchets



Livres
Il y a 2 boîtes à livres à Gletterens. L'une dans la caissette à journaux sous le couvert à l'Administration, l'autre au magasin Volg.



Médicaments
Non admis. A retourner à la pharmacie



Litière de chat
Pour des raisons sanitaires et de risques infectieux, la litière minérale ET végétale va dans le sac poubelle (directives de l'OFEV). Privilégiez toutefois les litières végétales (elles brûlent!).

Carte Magnétique

Chaque ménage reçoit une carte magnétique (contre un dépôt de CHF 30.00) donnant accès au compacteur à ordures ménagères, à l'extérieur de la **déchetterie**. En cas de perte ou de détérioration, celle-ci est remplacée contre paiement de CHF 30.00.

En cas de perte, la carte peut être bloquée sur avis à l'Administration communale.



Elle se recharge à l'Administration communale durant les heures d'ouverture du bureau ou à la Déchetterie.

Site de la déchetterie

Horaire d'été (1^{er} mai au 30 septembre) :

Lu 11h00-12h00 – Me 17h00-19h00 – Sa 10h00-12h00 / 16h00 à 17h00

Horaire d'hiver (1^{er} octobre au 30 avril) :

Lu 11h00-12h00 – Me 17h00-18h00 – Sa 10h00-12h00

Surveillance de la déchetterie

Lors de chaque ouverture de la déchetterie, un employé communal est présent pour :

- vous renseigner, vous guider, répondre à vos questions ;
- veiller au respect des consignes et à l'application du règlement de la déchetterie ;
- avertir les personnes qui ne s'y conforment pas ;
- signaler les contrevenants à la Commission administrative.

Merci de respecter le travail qui leur est confié par la Commission administrative afin de veiller à une gestion rationnelle des coûts de l'élimination de nos déchets.

Ce guide a été élaboré avec le soutien de la SAIDF que nous remercions.

Dans mon sac je collecte

Bouteille de vinaigre ou d'huile

Ces bouteilles ne sont pas en PET et nuisent à son recyclage, notamment à cause des restes d'huile et de vinaigre.

Enveloppe pour photos

Malgré les apparences, ces enveloppes sont le plus souvent en plastique. Et le plastique est très malvenu dans le papier et le carton de récupération, car il nuit au recyclage.

Briques de jus de fruit (ou de lait)

Il n'y a pas que du carton dans ce genre d'emballage, mais aussi des couches de plastique, de cire et parfois d'aluminium. En conséquence, il ne faut pas les mettre au vieux papier.

Papier et carton souillés

S'ils sont propres, tous les papiers et cartons d'emballage peuvent être récupérés avec le vieux papier (mais pas les emballages de surgelés).

Sac d'aspirateur

Pour éviter de diffuser de la poussière dans la pièce au moment du changement de sac, bien refermer le trou avec la languette de carton prévue à cet effet. On peut aussi y ajouter un morceau de ruban adhésif.

Emballages en plastique

Les plastiques ne sont pas récupérés, sauf les bouteilles de boissons en PET et les emballages de produits laitiers en PE (repris seulement dans certains commerces).

Ampoule ordinaire

Composée de métaux et de verre, elle peut aller sans problème à la poubelle – contrairement aux ampoules économiques (fluocompactes) et aux tubes lumineux (néons), qui contiennent de l'électronique, des gaz et des poudres fluorescentes toxiques. Les ampoules LED ne doivent pas aller à la poubelle.

Chiffon souillé et vieille basket

Les textiles, les vêtements et les chaussures en bon état peuvent être déposés dans des containers de récupération. Mais s'ils sont souillés (graisse, peinture, etc.), leur place est dans la poubelle.

Litière du chat

Surtout pas dans les WC : les grains se déposent dans les canalisations et les bouchent. La plupart des installations de compostage préfèrent ne pas les avoir non plus (pour des raisons techniques).

Déchets composites

Lorsque plusieurs matériaux sont étroitement mêlés pour constituer un objet, on dit que c'est un « déchet composite ». Ce mélange empêche pour l'instant leur recyclage.

